

VOTONS SANTÉ!

Accessibilité • Équité • Attractivité

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

Les propositions des hôpitaux et cliniques privés à missions

FHP

FÉDÉRATION DE
L'HOSPITALISATION
PRIVÉE

Des hôpitaux et cliniques *à missions*



**VOTONS
SANTÉ!**





Accessibilité • Équité • Attractivité

“ L’élection présidentielle est un rendez-vous démocratique majeur, qui convoque l’ensemble de la France autour des enjeux les plus cruciaux pour son avenir. Une Fédération telle que la FHP, qui représente les 1030 hôpitaux et cliniques privés à missions, prenant en charge chaque année 9 millions de personnes, a le devoir d’y contribuer. Toutes les études concordent à ériger la santé comme l’une des priorités majeures des Françaises et des Français. La crise sanitaire que nous connaissons amplifie encore les préoccupations autour de l’accessibilité et de la continuité des soins, de la prévention, de la coopération des acteurs de tous statuts, de l’attractivité des métiers de la santé. Par ses propositions, la Fédération de l’Hospitalisation Privée souhaite participer à inscrire pleinement la santé dans le débat républicain, à la hauteur des attentes exprimées par le pays. ”

Lamine Gharbi,
Président de la Fédération de l’Hospitalisation Privée

1. LA SANTÉ POUR TOUT.E.S, PARTOUT

Assurer à tout citoyen l'accès aux soins en tous points du territoire, en temps normal comme en temps de crise

- Rassemblons les acteurs de santé de tous statuts au service des patients ! Et amplifions leur coopération pour répondre aux besoins, dans le cadre d'une démocratie territoriale de santé vivante qui implique élus et patients dans l'élaboration des priorités de santé
- Renforçons l'accès aux soins, en incluant pleinement les hôpitaux et cliniques privés à missions dans les politiques de renforcement de l'accessibilité, de la continuité et de la permanence des soins
- Prenons soin des plus fragiles, et inscrivons les acteurs de santé dans une démarche « d'aller-vers » les personnes les plus éloignées du système de santé, en proposant un bilan de santé aux personnes vulnérables, et en lançant une Campagne nationale de rattrapage des retards de soins causés par la pandémie

2. DES MISSIONS AU SERVICE DES PATIENTS

Réunir les acteurs de santé de tous statuts autour des missions de service public et pérenniser les acquis de la crise

- Gardons la mémoire de la crise sanitaire et de ses logiques de coopération en poursuivant la dynamique de simplification administrative, pour les acteurs de santé comme pour les patients, en libérant notamment les autorisations d'activités et d'équipements par la contractualisation et le contrôle a posteriori
- Rénovons en profondeur le Service Public Hospitalier au service des populations, afin qu'il soit fondé sur des missions et non sur un statut
- Parlons le même langage pour progresser ensemble, en consolidant le pilotage du système de santé par la donnée, fiable, transparente, homogène et partagée, et unifions sa gouvernance pour une vraie prospective en santé

3. CROIRE AU PROGRÈS ET FAVORISER L'INNOVATION EN SANTÉ

Comblar les inégalités d'accès à l'innovation, embarquer les acteurs de tous statuts dans la recherche, et renouer avec la confiance envers le progrès

- Facilitons l'accès à l'innovation en améliorant l'information des patients, en accélérant la mise à disposition des traitements et dispositifs innovants, et en assurant des équilibres pérennes de financement pour les innovations futures
- Favorisons les partenariats de recherche public-privé et généralisons les pôles « santé-compétitivité », réunissant industriels, équipes de recherche et acteurs de santé publics et privés
- Confortons la confiance des citoyens envers la santé numérique et les données, évaluée au sein d'un Observatoire citoyen de l'éthique, et intégrons les enjeux de la révolution numérique dans les formations des professionnels de santé

4. CULTURE DE SANTÉ PUBLIQUE

Basculer notre système de santé vers une logique préventive et l'irrigation d'une véritable culture de santé publique, autour de quelques grandes priorités

- Identifions un nombre limité de priorités de santé publique autour desquelles une mobilisation d'ampleur sera déclarée, affichée et évaluée, et posons la santé des jeunes comme Grande Cause Nationale
- Déployons des actions de prévention, de promotion et d'éducation à la santé, en donnant des moyens aux établissements de santé, avec une rémunération spécifique et en s'appuyant sur l'évaluation
- Engageons-nous en faveur de la transition écologique, par une dynamique interministérielle sur cinq ans autour de « One Health » et des enjeux de décarbonation du secteur de la santé



5. INVESTIR POUR LA SANTÉ

Instaurer une vision pluriannuelle des financements en santé et favoriser l'équité entre les acteurs et les territoires

- Sachons bâtir l'avenir, et conférons aux acteurs de santé une lisibilité sur leurs ressources en instaurant une pluriannualité sur cinq ans et portons le principe d'égalité entre public et privé : « un même patient, un même soin, un même tarif »
- Recherchons pour le patient le meilleur équilibre entre assurance maladie obligatoire et assurance maladie complémentaire, et créons de nouveaux partenariats entre les acteurs au service de la liberté de choix et de l'accès à des prises en charge plus globales et sans reste à charge
- Réussissons le défi de la santé sur les territoires, au plus près des besoins, en instaurant des règles nationales d'équité et de transparence, et amplifions dans l'avenir les dynamiques de Qualité des soins et de pertinence des actes



6. LA SOCIÉTÉ DU SOIN DE DEMAIN

Prendre soin de ceux qui nous soignent en renforçant l'attractivité des métiers de la santé

- Donnons de la considération à celles et ceux qui nous soignent, à travers une égalité de reconnaissance entre soignants des secteurs public et privé dans les revalorisations salariales, et en posant un principe d'accès prioritaire au logement pour les soignants
- Impulsons un véritable big bang de la formation des professionnels de santé, en levant les quotas pour les formations d'infirmière/infirmier et d'aide-soignante/aide-soignant et en favorisant les passerelles entre les métiers et entre les secteurs
- Menons des actions déterminées de valorisation des métiers de la santé auprès des jeunes générations, garçons comme filles, et intégrons une réelle vision prospective des métiers de la santé de demain



1. LA SANTÉ POUR TOUT.E.S, PARTOUT

Assurer à tout citoyen l'accès aux soins en tous points du territoire, en temps normal comme en temps de crise

« J'ai confiance dans mon médecin, ou quand je vais à l'hôpital. On s'occupe bien de moi. Mais la santé en France manque de moyens. Je ne suis pas sûre que mes enfants seront soignés plus tard, aussi bien que je le suis. Autour de moi, je vois aussi beaucoup de personnes qui ont du mal à se faire soigner, pour différentes raisons. »

Parole d'un patient

30% des Françaises et des Français sont inquiets pour l'avenir de leur santé et de celle de leurs proches, et 54% estiment que le système de santé s'est dégradé, avec un ressenti très fort : celui d'inégalités de santé persistantes. 69% des Français – c'est considérable – pensent que nous ne sommes pas tous égaux en matière de santé. Vulnérabilité engendrée par la maladie, impacts du confinement, retards de soins, renoncement aux soins pour raisons financières... accroissent cette inquiétude. Il y a eu 1,5 million d'hospitalisations en moins entre 2019 et 2020 en médecine et chirurgie. La cartographie des personnes vaccinées en France met une nouvelle fois en valeur les inégalités territoriales et sociales. Quant à la fracture territoriale d'accès aux soins, elle se double souvent d'une fracture numérique.

Après deux ans de crise sanitaire, qui plane toujours comme une menace, il y aura lors du prochain quinquennat des fractures à combler et des fragilités à réparer. Deux orientations fortes y contribueront : une approche au plus

près des réalités de santé spécifiques aux territoires, au sein d'une démocratie territoriale de santé à laquelle chacun contribuera sans distinction de statut (public et privé), incluant élus et usagers ; et la volonté politique, portée par les acteurs de santé, de s'inscrire dans une démarche proactive « d'aller-vers » les personnes les plus éloignées du système de santé.

Les hôpitaux et cliniques privés à missions, acteurs de la prise en charge globale du patient, sont présents partout sur le territoire national : en médecine/chirurgie/obstétrique, en soins de suite et de réadaptation, en psychiatrie, en hospitalisation à domicile. Par leur présence et leurs missions de santé au public, ils assurent à la population une réelle accessibilité à des soins de proximité de qualité, répondant aux besoins des territoires. Leurs 130 services d'urgences, leurs maternités, le développement des centres de santé en leur sein, en témoignent.

1. Observatoire sociétal FHP-Viavoie, septembre 2021

- Amplifions la coopération des acteurs de santé (public et privé, hôpital et médecine de ville, sanitaire et médico-social) pour une offre de soins qui réponde pleinement aux besoins des patients, de la manière la plus ajustée aux spécificités sociales et environnementales des territoires.
- Incluons pleinement les hôpitaux et cliniques privés à missions dans les politiques de renforcement de l'accessibilité, de la continuité et de la permanence des soins
- Donnons les moyens de faire vivre une démocratie territoriale de santé vivante, qui réunisse les acteurs de santé, les élus, les ARS et les usagers
- Impliquons les patients dans la définition des priorités des politiques de santé dans chaque territoire
- Inscrivons l'ensemble des acteurs de santé dans une démarche proactive « d'aller-vers », voire « d'aller-chercher », les personnes les plus éloignées du système de santé
- Proposons un bilan de santé aux personnes en situation de vulnérabilité sociale et aux personnes n'ayant pas consulté de médecin depuis plus de deux ans
- Intégrons les réalités de vulnérabilité sociale dans la conception des parcours de santé pour améliorer la prise en charge des patients et parer aux renoncements aux soins
- Lançons une grande Campagne nationale de rattrapage des retards de soins causés par la pandémie
- Impulsons une campagne massive de dépistage des cancers sur 2022 et 2023
- Assurons un déploiement réussi de Mon Espace Santé, qui doit prioritairement être un outil d'accessibilité aux soins et d'appropriation par les patients de leur parcours santé en lien avec les professionnels de santé



2. DES MISSIONS AU SERVICE DES PATIENTS

Réunir les acteurs de santé de tous statuts autour des missions de service public et pérenniser les acquis de la crise

« Quand la situation l'impose, il faut être à la hauteur. Nous avons travaillé de concert avec le CHU, grâce à une coordination hebdomadaire, pour nous répartir l'accueil des patients Covid, partager des ressources humaines et matérielles... L'ARS a bien joué son rôle, en mettant tout le monde autour de la table et demandant à chacun de prendre part à l'effort collectif. Les enseignements de tout cela ne doivent pas être perdus. »

Parole d'une directrice de clinique

79% des Français saluent la coopération entre les secteurs hospitaliers public et privé pour combattre le Covid, et 73% souhaitent qu'elle se pérennise hors crise sur l'ensemble des territoires. C'est un message fort et pragmatique qui est délivré pour les années à venir : la mobilisation de chacun, quel que soit son statut, est attendue pour satisfaire aux besoins de santé.

Toutes les leçons de la crise sanitaire doivent être tirées pour les années à venir. Le prochain quinquennat doit être celui de la participation de tous les acteurs, qu'ils soient publics ou privés, aux missions d'un Service public de santé largement repensé. Le sens de l'intérêt général doit être la seule jauge. Des données de santé fiables et

partagées doivent, enfin, permettre de travailler tous ensemble et d'éclairer les décisions de politique publique.

Les hôpitaux et cliniques privés sont des établissements de santé à missions. Ils revendiquent une égalité de droits comme de devoirs avec l'hôpital public, et sont prêts, dans les années à venir, à prendre une part encore plus grande aux missions de service public, telles que la recherche, l'accueil des personnes précaires, ou encore la santé durable. Nous sommes partie intégrante de « l'économie de la vie », autour de trois objectifs : accessibilité, continuité, adaptabilité.

2. Observatoire sociétal FHP-Viavoie, septembre 2021

- Gardons la mémoire de la crise sanitaire en pérennisant les logiques de coopération mises en œuvre à cette occasion
- Poursuivons la dynamique de simplification administrative initiée pendant la crise sanitaire, pour les acteurs de santé comme pour les patients, en libérant notamment les autorisations d'activités et d'équipements par la contractualisation et le contrôle a posteriori, et mettons un terme à l'inflation législative et normative
- Rénovons en profondeur le Service Public Hospitalier afin qu'il soit fondé sur des missions et non sur un statut
- Refondons la démocratie territoriale de santé comme lieu privilégié de construction des projets par les acteurs qui la composent
- Favorisons la responsabilité, la confiance et la contractualisation, à la place d'une régulation basée sur une centralisation excessive et une inflation de normes
- Consolidons un pilotage du système de santé par la donnée, fiable, transparente, homogène et partagée, en unifiant sa gouvernance pour une vraie prospective en santé
- Imprimons dans le système une culture de l'évaluation en continu des dispositifs mis en place et des actions menées



3. CROIRE AU PROGRÈS ET FAVORISER L'INNOVATION EN SANTÉ

Comblent les inégalités d'accès à l'innovation, embarquer les acteurs de tous statuts dans la recherche, et renouer avec la confiance envers le progrès

« Au début, j'étais un peu méfiant, mais j'en ai vite vu les bénéfices. Pas de déplacement, pas d'attente, pas de risque de contamination par le Covid ou par autre chose, l'appui d'un infirmier à mes côtés pour m'aider si besoin... La relation humaine, même virtuelle, est quand même là. Bien sûr, ça ne remplace pas la présence du médecin à son chevet quand c'est nécessaire, mais la téléconsultation, c'est quand même un progrès important. »

Parole d'une résidente en EHPAD

Pour 3 Français sur 4, le développement de la santé numérique est une bonne chose. La crise sanitaire a accéléré les usages du numérique : plus de 31 millions de Françaises et de Français utilisent l'application TousAntiCovid et les plateformes de mise en relation jouent un rôle majeur pendant la crise en permettant la prise de millions de rendez-vous pour la vaccination.

De quelques milliers par semaine avant le confinement, il y a eu en avril 2020 4,5 millions de téléconsultations réalisées. Selon la CNAM, l'utilisation de la téléconsultation a été multipliée par 100 pendant le confinement.

Le développement de la e-santé a permis d'assurer une continuité des soins en offrant aux usagers la possibilité d'être pris en charge à distance.

Cet acquis devra s'inscrire de manière pérenne dans notre système de santé, en complémentarité avec la préservation de la relation de soin en présentiel et un vrai parcours de soins. Le développement de la e-santé peut

apporter entre 16 et 22 milliards d'euros de gains annuels de performance au système français (Mc Kinsey).

Le prochain quinquennat devra aussi faciliter un accès plus précoce des patients à l'innovation (médicale, pharmaceutique, technique...), développer les liens de confiance et de partenariat entre le monde hospitalier, les chercheurs et les industriels, et inclure à part entière les acteurs de santé privés dans la recherche.

Développer les innovations, c'est permettre aux Français d'être en meilleure santé plus longtemps et de concilier bien-être et valeur économique.

Autre enjeu majeur, la réponse aux sujets d'inquiétude exprimés par les Français : la sécurité de leurs données, et la vigilance en matière de cybersécurité. Le risque cyber constitue aujourd'hui un enjeu structurel dans les établissements de santé, et pour le tissu économique du pays. Les hôpitaux et cliniques privés à missions disposent d'un atout majeur : l'excellence médicale en leur sein, pour être à la pointe de l'innovation.

- Facilitons l'accès à l'innovation préventive, de diagnostic et curative, en améliorant l'information des patients, en accélérant la mise à disposition des traitements et dispositifs innovants, et en assurant des équilibres pérennes de financement pour les innovations futures
- Incluons les acteurs de santé privés dans la recherche et favorisons les partenariats de recherche public-privé
- Généralisons les pôles « santé-compétitivité », réunissant industriels, équipes de recherche et acteurs de santé publics comme privés
- Mettons en œuvre une coordination inter-ministérielle efficace pour l'innovation en santé
- Sachons impulser une véritable culture du risque dans le financement de la recherche et de l'innovation, pour accompagner les innovations de rupture

- Appuyons-nous sur les données de santé pour faire progresser la recherche, en consolidant les missions du Health Data Hub
- Misons sur l'apport de l'intelligence artificielle dans la recherche médicale et pour l'amélioration des prises en charge, dans un cadre éthique
- Confortons la confiance des citoyens envers la santé numérique et les données par des actions de pédagogie, évaluée au sein d'un Observatoire citoyen de l'éthique
- Capitalisons sur le succès du vaccin, réussite emblématique de la science, pour améliorer la communication scientifique auprès des citoyens
- Intégrons les enjeux de la révolution numérique dans les formations initiales et continues des professionnels de santé



4. UNE CULTURE DE SANTÉ PUBLIQUE

Basculer notre système de santé vers une logique préventive et l'irrigation d'une véritable culture de santé publique, autour de quelques grandes priorités

« On le sait depuis longtemps : la prévention précoce a des effets très positifs sur l'avenir des enfants et des jeunes en matière de santé. Ils sont particulièrement réceptifs, et souvent prescripteurs de comportements favorables à la santé auprès des plus grands ! Notre système de santé doit être beaucoup plus orienté vers de telles démarches. »

Parole d'un médecin libéral

Prévention et santé publique pâtissent en France d'une insuffisance de priorisation des sujets, d'un manque de lisibilité des actions à mener, et d'une faiblesse du pilotage marqué par un émiettement, des modalités de régulation inadaptées et une absence d'évaluation. La santé publique peine à irriguer en profondeur un système de santé surtout curatif, ne bénéficie pas des incitations financières nécessaires, et n'est pas embarquée dans un puissant volontarisme politique et sociétal. La vision de santé globale « One Health » doit inclure tous les acteurs.

Le prochain quinquennat devra être celui du basculement vers une logique préventive et l'irrigation d'une véritable culture de santé publique, dans un contexte de développement des maladies chroniques et de vieillissement. Les efforts devront se porter sur quelques thèmes prioritaires, clairement identifiés, autour desquels une mobilisation d'ampleur sera affichée et évaluée, avec les moyens financiers et organisationnels correspondants. Un grand plan d'action interministériel axé sur la jeunesse pourrait en être le fil rouge, tant l'investissement précoce dans la santé a des effets vertueux.

Les établissements de santé, aux côtés de la médecine de ville et scolaire, et en lien avec les collectivités territoriales, devront être dotés des moyens de s'investir dans ces priorités, en mettant à disposition leur expertise et leur ancrage de proximité : relations avec les associations, les établissements scolaires...

Quant aux troubles psychiatriques, qui touchent chaque année 12 millions de personnes, les conséquences délétères de la pandémie ont mis en lumière l'importance majeure de cet enjeu de santé mentale. Le prochain quinquennat devra soutenir massivement la santé mentale et ses acteurs, prendre davantage en considération la complémentarité des offres publique et privée, et soutenir les pratiques innovantes. Les hôpitaux et cliniques privés à missions ont développé une expertise en matière de prévention, et sont en pointe sur de nombreux champs d'innovation dans les modes de prise en charge. Hôpitaux de jour, développement de l'ambulatoire, constituent autant de réponses d'avenir aux besoins des patients et des territoires.

- Identifions pour le prochain quinquennat un nombre limité de priorités de santé publique autour desquelles une mobilisation d'ampleur de tous sera déclarée, affichée et évaluée
- Posons comme fil rouge du quinquennat une priorité autour de la jeunesse, déclarée Grande Cause Nationale, avec tous les enjeux de santé publique qui y sont attachés : lutte contre les addictions, santé mentale, précarité, troubles alimentaires...
- Amplifions la lutte contre l'obésité : 47,3% des Français, soit plus de 23 millions d'individus, seraient en situation de surpoids ou d'obésité (contre 38,3% en 1997), avec une prévalence plus forte dans certains territoires, et en lien avec les inégalités sociales.
- Engageons une dynamique interministérielle puissante sur cinq ans autour de « One Health », des enjeux de santé environnementale et de la dynamique RSE des acteurs de santé. Selon l'OMS, 14% de la mortalité en France est due à des causes environnementales, soit 84 000 morts par an.
- Décarbonons le secteur de la santé pour soigner durablement
- Donnons aux établissements de santé les moyens de déployer des actions de prévention, de promotion et d'éducation à la santé, et d'engagement dans des thématiques sociétales (lutte contre les violences intrafamiliales...) avec une rémunération spécifique, en s'appuyant sur l'évaluation dans le cadre de la certification
- Soutenons massivement les enjeux de santé mentale et développons les innovations dans ce champ en misant sur la complémentarité des offres publique et privée
- Déployons l'offre numérique au sein de Mon Espace Santé pour accompagner les actions de prévention et de santé publique



5. INVESTIR POUR LA SANTÉ

Instaurer une vision pluriannuelle des financements en santé et favoriser l'équité entre les acteurs et les territoires

« La santé est aujourd'hui encore trop vue comme une source de dépenses, et pas assez comme une source inestimable de richesse et de bien-être pour toute la Nation. Il faut davantage miser sur la santé, et changer les visions comptables et court-termistes, au profit de véritables ambitions pour notre système de santé, ce précieux bien que nous avons en commun. »

Parole d'une élue

Le secteur de la santé doit être considéré comme une filière économique créatrice de croissance et de valeur matérielle et immatérielle. Chaque euro investi dans la santé crée un dynamisme économique au niveau national comme dans les territoires. Les Françaises et les Français sont très attachés à leur système de santé, élément constitutif de fierté nationale, et ils souhaitent à 57 % que soient donnés aux acteurs de santé davantage de moyens, à la hauteur de leurs missions.

Le prochain quinquennat devra instaurer une vision pluriannuelle des financements de la santé sur cinq ans, pour permettre aux opérateurs de santé de prévoir, d'investir et d'innover. Il devra assurer l'équilibre des financements entre les acteurs de santé comme entre les territoires, afin de répartir équitablement les moyens en fonction des besoins. Toute réforme du financement,

coconstruite avec les acteurs de santé, devra être pesée à l'aune de son bénéfice effectif pour le patient, à savoir la qualité et la pertinence de la prestation de soin, évaluée ensuite par des indicateurs de type PREMS et PROMS.

Le développement de la prospective en santé et le pilotage par des données fiabilisées doivent permettre que l'équité de traitement, la concertation, et le résultat pour le patient, soient la base demain de toute réforme du financement de la santé. Il faut changer notre gouvernance et nos paradigmes. La qualité des données est un enjeu essentiel dans le cadre de la régionalisation des financements, tels que les investissements prévus dans le cadre du Ségur de la Santé.

3. Observatoire sociétal FHP-Viavoice, septembre 2021

- Conférons aux acteurs de santé une véritable lisibilité sur les ressources dont ils disposent en instaurant une pluriannualité de celles-ci sur cinq ans, indexée sur l'inflation
- Portons une triple égalité entre public et privé, de droits, de devoirs et de financement, selon le principe : un même patient, un même soin, un même tarif
- Restaurons l'équilibre entre assurance maladie obligatoire et assurance maladie complémentaire, tout en créant de nouveaux partenariats avec les acteurs de santé au service du patient, de sa liberté de choix et de son accès à des prises en charge plus globales et sans reste à charge
- Réussissons le défi de la territorialisation en santé, en instaurant des règles nationales

d'équité et de transparence, en construisant des projets au plus près des besoins et en associant tous les acteurs dans le cadre d'une démocratie territoriale de santé vivante

- Amplifions dans l'avenir la dynamique de la Qualité des soins, adossée à un financement IFAQ atteignant deux milliards d'euros en 2027
- Développons l'évaluation de type PREMS ou PROMS afin de mesurer les résultats effectifs pour le patient des actions conduites
- Veillons au bon usage systémique et massif de Mon Espace Santé pour des gains d'efficacité et de qualité des soins, en limitant les redondances d'examen, en développant le bilan médical partagé et en mesurant la pertinence du parcours du patient



6. LA SOCIÉTÉ DU SOIN DE DEMAIN

Prendre soin de ceux qui nous soignent en renforçant l'attractivité des métiers de la santé

« Pendant longtemps, je n'ai pas su ce que je voulais faire, mais je voulais être utile. J'ai eu le déclic en 2020, avec toutes ces images de soignants à la télé. Je sais maintenant que je veux être aide-soignant. Des copains m'ont dit que ce n'était pas un métier pour un homme. Moi je crois qu'il y aura toujours besoin de personnes qui soignent, et qu'elles sont utiles à la société. »

Parole d'un jeune citoyen

Les établissements de santé publics et privés emploient 1,35 millions de salariés et 850 000 soignants, dont 354 000 infirmières/infirmiers et 287 000 aides-soignantes/aides-soignants.

Ils constituent un gisement majeur d'emplois. A des femmes et des hommes en quête de sens, la santé peut offrir de vraies opportunités. La crise sanitaire a pu créer des vocations qui doivent pouvoir s'exprimer.

Le secteur de la santé connaît une pénurie chronique de soignants, particulièrement parmi les infirmiers et les aides-soignants : environ 10 % des emplois sont vacants. Les besoins de formation et de recrutement à court terme sont considérables. On estime à 100 000 personnes par an les besoins en recrutement dans les hôpitaux publics et privés, et 200 000 en intégrant les besoins du médico-social !

Les appels à l'aide émanant des établissements de santé pour du renfort en ressources humaines, et le nombre de services fermés à l'été 2021 et au-delà, sont l'illustration directe de ces chiffres ! Cette pénurie est particulièrement critique au regard des retards de soins dus à la pandémie.

Le soin est avant tout apporté en équipe : le manque de soignants a donc dégradé les conditions de travail. Si nous voulons préserver la qualité des prises en charge des patients, nous devons agir vite.

Le secteur de la santé peut et doit relever le défi de l'emploi. Former davantage de professionnels de santé est la priorité identifiée par les Français, à 61 %⁴.

4. Observatoire sociétal FHP-Viavoie, septembre 2021

- Posons une égalité de reconnaissance entre soignants des secteurs public et privé par un principe d'équité dans les revalorisations salariales
- Levons les quotas pour les formations d'infirmier.e et d'aide-soignant.e
- Allégeons l'encadrement réglementaire pesant sur l'ouverture des instituts de formation infirmier et aide-soignant (IFSI et IFAS), pour libérer la croissance de l'offre de formation et l'innovation pédagogique
- Ouvrons massivement les métiers d'infirmier et d'aide-soignant à l'apprentissage
- Poursuivons les aides au recrutement d'apprentis au-delà de juin 2022
- Favorisons les passerelles entre les métiers, entre le public et le privé et entre le sanitaire et le médico-social, en simplifiant les cadres réglementaires
- Permettons aux aides-soignants l'acquisition en deux ans des compétences infirmières via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Améliorons l'efficacité des dispositifs de Validation des Acquis de l'Expérience, par une augmentation

du nombre de jurys de VAE et un raccourcissement significatif des délais

- Étendons les pratiques avancées à d'autres professions, telles que celle d'aide-soignant
- Permettons aux professionnels en cours de formation de renforcer les équipes soignantes, grâce à des « blocs de compétence validants »
- Positionnons la santé comme un secteur d'accueil et de reconversion de professionnels issus de secteurs économiques en difficulté, avec une extension des financements du dispositif Transco
- Menons des actions de valorisation des métiers de la santé auprès des jeunes générations, et encourageons la montée en mixité filles-garçons dans les professions du soin
- Instaurons la gratuité des études d'aide-soignant
- Permettons aux professionnels de santé de bénéficier d'un accès facilité à un logement proche de leur lieu d'exercice
- Intégrons une réelle vision prospective des métiers de la santé de demain



Les règles du jeu pour être au service de ces ambitions et de ces valeurs

UN ÉLAN EN FAVEUR DE L'E-SANTÉ ET DU PARTAGE DES DONNÉES

- Développer le numérique, accélérer et incarner la mise en place du Health Data Hub, clarifier les enjeux d'usage et de valorisation des données.
- Unifier la gouvernance des données et mettre en place un système d'information permettant un pilotage du système de santé par la donnée en temps réel.

UN BIG BANG DE LA FORMATION

- Impulser un véritable « big bang » de la formation pour remédier de toute urgence à la pénurie de main-d'œuvre subie par le secteur de la santé. Un pilotage interministériel santé/enseignement supérieur/travail sur les enjeux de formation et d'emploi doit être opérationnel au plus vite.
- Faire tomber les cloisons entre les métiers et entre les secteurs. Le Ségur de la Santé a permis une revalorisation des salaires des soignants. Il convient à présent d'aller plus loin dans le renforcement de l'attractivité, par une fluidité dans les parcours et les carrières et une attention constante portée à l'équité de traitement entre professionnels du public et du privé.

UNE FRANCE ET UNE EUROPE FORTES FACE AUX CRISES

- Renforcer la coopération européenne et restaurer des pans de souveraineté sanitaire. Il s'agit de reconquérir des pans d'indépendance économique, afin que la production de certains matériels et médicaments indispensables à la vie du pays puisse revenir sur le sol national ou européen.
- Renforcer la coopération interministérielle pour développer la culture industrielle en santé.
- Promouvoir les atouts français et européens en matière d'industries et de technologies de santé
- Mieux valoriser et positionner les acteurs de la gestion de crise au sein des administrations.
- Mener une pédagogie auprès des citoyens sur l'apport de l'Europe et d'une action concertée avec les autres pays européens, en s'appuyant sur la réussite des achats communs de vaccins.

UNE VRAIE PROSPECTIVE EN SANTÉ

- Organiser la prospective en santé et l'articuler avec la prise de décision des pouvoirs publics en associant citoyens, usagers, acteurs et professionnels de santé, et en se basant sur les données.
- Travailler cette prospective en s'appuyant sur les risques, prévisibles ou non, les opportunités et les sauts

technologiques, des données homogénéisées, et une réflexion sur la gouvernance de cette prospective : aujourd'hui éparpillée entre différents organismes, elle doit être plus lisible et ne pas être pensée à travers le seul prisme national, mais à l'échelle de l'Europe. La prospective en santé permettra de dégager les priorités à décliner dans le cadre d'objectifs et de financements pluriannuels.

UN PATIENT AU CŒUR DES ENJEUX

- Fonder la pertinence des soins sur les bonnes pratiques des professionnels, mais aussi sur l'évaluation par les patients de la pertinence des soins prodigués.
- Systématiser la mesure de l'expérience patient dans les établissements de santé et valoriser les savoirs expérimentiels des patients
- Introduire dans Mon Espace Santé un outil de recueil de l'expérience patient et de l'amélioration de la qualité de vie à court, moyen et long terme
- Tirer les leçons de la crise sanitaire et faire progresser la prise en considération de la démocratie sanitaire et la prise en considération de la société civile

UNE MEILLEURE GOUVERNANCE POUR RÉHUMANISER LE PARCOURS

- Repenser le pilotage, l'organisation et la gouvernance de la santé : les Agences Régionales de Santé ont su, après des débuts difficiles, animer leurs territoires pendant la pandémie. Le renforcement de leurs missions de régulation et d'animation des territoires, affranchies de toute tutelle administrative et financière de l'offre hospitalière publique mais impliquant plus étroitement les élus et les usagers, consolidera leur légitimité.
- Remédier aux cloisonnements. La gouvernance nationale est caractérisée par une organisation en silos, la multiplicité des directions et des agences, et l'absence de production efficiente et en temps réel de données. Pour favoriser les parcours, encourager responsabilité et implication, il faut clarifier, simplifier et décloisonner la gouvernance nationale, coordonner les acteurs, développer les indicateurs de santé et utiliser le financement comme outil de pilotage.
- Renforcer la fluidité des relations entre les établissements de santé, les professionnels de santé libéraux, les établissements médico-sociaux, au service du parcours d'un patient pris en considération dans toutes ses dimensions : état de santé, situation sociale, cadre de vie... Alors que la maladie vient bouleverser le quotidien de la personne et de ses proches, se surajoute la complexité d'un système de soin fonctionnant de façon trop cloisonnée.
- Prendre toute décision en santé à l'aune d'un critère central : l'effectivité du service rendu au patient, à travers des soins de qualité et pertinents et la simplification de son quotidien avec la maladie.



**VOTONS
SANTÉ!**





FHP

FÉDÉRATION DE
L'HOSPITALISATION
PRIVÉE

Des hôpitaux et cliniques *à missions*

© 2022 FHP. Tous droits réservés • 106, rue d'Amsterdam - 75009 Paris



L'AGENCE
d'IO

Création : L'Agence OH